



Litige amiable ou judiciaire avec le maître d'ouvrage, que faire ?

Où ?

CENTRE DE COMPÉTENCE CONSTRUFORM LIÈGE

Rue de Wallonie, 21
4460 GRÂCE-HOLLOGNE

Quand ?

Session du 21/01/2026

Formation agréée CHEQUES FORMATION

Les mercredis 21 & 28 janvier 2026 de 09h00 à 12h30.

Droits d'inscription

Prix membre [Emec](#) : **210 €**

Prix membre [Embuild](#) : **245 €**

Prix non-membre : **280 €**

Aide financière :

- Formation agréée [chèque-formation](#) (Région Wallonne)

Formation également disponible en [intra entreprise](#) (prix sur demande à info@emece.be)

Que doit faire un entrepreneur lorsqu'il rencontre un litige avec le maître d'ouvrage ? C'est ce à quoi va répondre cette formation.

Dans un premier temps, cette formation présentera les outils et mesures préventives pour éviter les conflits avec le maître de l'ouvrage.

Dans un second temps, si l'expertise judiciaire ne peut être évitée, les participants pourront acquérir les connaissances nécessaires pour bien s'y préparer.

AU PROGRAMME (7H)

- Mission de l'entrepreneur ; droits et obligations.
- Sources courantes de conflits avec le maître d'ouvrage.
- Mesures préventives et clauses contractuelles.
- Pratiques de règlement transactionnel.
- Les différents modes d'expertise (amiable/judiciaire).
- Déroulement d'une expertise.
- Mission de l'expert.
- Rôle et droits des parties à l'expertise.
- Le rapport d'expertise : son impact dans le cadre d'une procédure.
- Coût d'une expertise.

Public-cible

La formation s'adresse aux dirigeants d'entreprises de construction et leurs collaborateurs, directeurs commerciaux, bureau d'études, services juridiques et administratifs.

Formateur

Éric PIRSON, Expert judiciaire en matière immobilière et en matière de construction.